



Association régie par la loi du 01 juillet 1901 – 270, avenue Guillaume le Taciturne 84100 ORANGE  
SIRET : 889 357 901 00012 - Enregistrée à la Préfecture du Vaucluse sous le N° : W691067723  
Tel : 06 12 90 31 20- Mail : [esope.ass@free.fr](mailto:esope.ass@free.fr) – Site web : [www.asso-esope.org](http://www.asso-esope.org)

---

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 MAI 2023**

Le 12 mai 2023, à 18h30, dans les locaux de l'association Café Jardin à Orange, les membres de l'association ESOPE se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Président de séance : Denis BOREL.

Secrétaire de séance : Béatrice SOULIER - secrétaire.

Le Président déclare la séance ouverte. Il précise que les statuts ne prévoyant aucun quorum, l'assemblée peut délibérer valablement à la majorité de ses membres présents ou représentés.

Sur les 60 membres de l'association, 44 membres étaient présents ou représentés :

Les feuilles de présences sont à disposition sur simple demande.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

1. Rapport moral présenté par le Président,
2. Rapport financier sur l'exercice au 31/12/2023 présenté par la Trésorière,
3. Cotisation annuelle
4. Orientations 2023 et projet de budget,
5. Mise au vote des résolutions,
6. Questions diverses.

### **1 - Rapport moral présenté par le Président**

Le Président fait lecture du rapport moral ci-dessous :

*Chères et chers membres de l'association,  
Chers amis,*

*Je prends, pour la troisième année consécutive, la parole devant vous pour présenter le rapport moral de l'association ESOPE.*

Notre assemblée générale, pour des raisons administratives, se tient cette année à peine 8 mois après la dernière.

C'est pourquoi, ce compte rendu, reprendra en partie les évènements que nous avons évoqués lors de notre dernière AG en septembre et réalisés sur l'exercice 2022.

En 2022, nos bénévoles ont donc participé ou co-organisé les évènements suivants :

- **Participation à la Journée « Ta Fête » le 21 mai 2022 à BARBENTANE organisée par l'association Habilis-** Une journée de rencontre et de partage autour du thème de l'environnement durant laquelle ESOPE a proposé la lecture de textes engagés : « Mon climat » de Jacques GAMBLIN et « L'homme qui plantait des arbres » de Jean GIONO lus par le comédien Julien PERRIER.  
Cette journée a généré des contacts très intéressés par la démarche d'ESOPE et nous a confortés dans le bien-fondé de notre action.
  - **Organisation de la Journée avec la Trail Runner Foundation le 07 juin 2022 à ORANGE.** L'association TRF a sollicité l'aide d'ESOPE pour l'organisation d'une course ramassage des déchets sur Orange. Nous nous sommes donc mis en relation avec les écoles et la mairie d'Orange et avons organisé, sur le site de la colline Saint Eutrope, une action avec une quarantaine d'élèves de l'école primaire Albert CAMUS le matin et une quarantaine d'élèves du collège ARAUSIO l'après-midi. Une belle occasion de sensibiliser les plus jeunes au ramassage et au tri des déchets et de nettoyer un site agréable et familial, la colline Saint Eutrope.
  - **Organisation de la Journée sur le thème « Nos déchets-Or ou ordures ? » en collaboration avec l'association Bouillons d'Idées à MONDRAGON le 03 Juillet 2022.** Cette journée s'est déroulée selon les 3 parties qui font l'ADN d'ESOPE : une pièce de théâtre écrite et jouée par les membres de Bouillons d'Idées sur le thème des déchets, l'intervention de Caroline MIOLLANY et Céline RICAUD du Cercle des Poubelles Disparues sur nos déchets alimentaires et le compost et enfin un débat sous forme de tables rondes qui a permis l'émergence de 5 initiatives.  
Des groupes de travail ont donc été constitués autour de ces initiatives et le suivi est en cours pour encore 3 d'entre elles :
- 1- Création d'un « repair » café : les volontaires de Bouillons d'idées et les référents d'ESOPE se sont renseignés afin de connaître les démarches à faire pour créer un repair café. En parallèle l'association « Le pied à l'étrier » a sollicité l'aide ESOPE pour créer un repair café sur la communauté de communes de Rhône Lez Provence. La réunion des 2 associations pour monter le projet en commun est donc en cours.
  - 2- Réunir des associations locales pour fédérer des évènements éco-responsables : après un premier envoi de courriers aux Maires de la CCRLP pour les informer de la démarche en cours, un recensement des associations a été effectué ainsi que l'envoi d'un courrier permettant de faire le point sur leur implication en termes d'éco-responsabilité.
  - 3- Agir auprès des commerçants pour qu'ils acceptent des contenants personnels : action mise en « sommeil » pour le moment faute de bénévole et de commerçant.
  - 4- Réhabiliter les points de collectes volontaires et mettre en place des ambassadeurs de tri : action mise en sommeil car les volontaires impliqués dans cette action ont indiqué être peu disponibles actuellement pour ce type d'initiative.

5- Créer un jardin à l'école et un compost partagé : visite du jardin pédagogique et du compost partagé de l'école Marie Mauron de Sarrians avec tournage d'une petite vidéo sur site. Ces initiatives continuent donc de progresser en fonction du temps précieux que les volontaires peuvent consacrer, sachant que ceux-ci sont tous impliqués dans d'autres associations citoyennes et cumulent souvent cela avec leur emploi, leur vie de famille... Nous les remercions donc vivement pour leur implication.

➤ **Organisation d'un forum le 08 décembre 2022 au Naturoptère de Sérignan du Comtat sur « l'éco-responsabilité et la performance économique en entreprise ».** Cette réunion, plutôt adressée aux professionnels a réuni une trentaine de participants autour de 2 intervenants (Clément REYNAUD du Projet Celsius et Marjorie MAUGEAIS COUZYN de Pazapa) qui ont apporté des éclairages différents mais complémentaires sur l'empreinte carbone et l'approche éco-responsable possible en entreprise.

Comme nous vous l'avions déjà annoncé par le biais de nos Newsletters, la Fondation du Crédit Coopératif a attribué via son comité local le prix de l'inspiration en ESS 2022 à ESOPE avec à la clé une dotation de 3 000 € et le département du Vaucluse a fait preuve de son soutien en attribuant à ESOPE une subvention de 800 €. Nous les en remercions vivement car ces fonds ont permis de financer en partie l'évènement du 08 décembre et permettront d'apporter un soutien financier à certains lieux qui souhaiteraient organiser un évènement mais qui manqueraient de fonds pour le faire.

Nous remercions également la Direction Régionale de l'Environnement, l'aménagement et du Logement PACA qui, pour l'exercice 2023, nous a alloué une aide de 1.500,00 € pour réaliser nos actions.

Merci également à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent à la réussite de nos actions et répondent présents pour représenter ESOPE lors de manifestations qui permettent de faire connaître l'association et son action.

Bien entendu, ESOPE continue ses démarches auprès des mairies et collectivités qui manifestent de l'intérêt pour son action.

Nous avons conscience que la concrétisation de certains projets est longue. Toutefois, même si parfois, la lenteur des démarches mises en place peut paraître décourageante, les bénévoles et moi-même sommes persuadés du bien fondé de notre action et qu'elle aboutira peu à peu à la prise de conscience de chacun sur la préservation de notre environnement.

Grâce à cette conviction toujours aussi forte, l'année 2023 est riche de contacts et de projets tels que :

- L'organisation d'évènements en collaboration avec les écoles et collèges d'Orange,
- Une journée sur le thème de l'eau avec l'association l'Echo des 700 ans de Valréas et la mairie de Valréas,
- Des perspectives d'actions de sensibilisation avec la mairie de Mornas,
- Un partenariat actif avec le Naturoptère de Sérignan du Comtat,
- Une action à créer auprès des entreprises dans la poursuite du forum sur « l'éco-responsabilité et la performance économique en entreprise », en particulier en collaboration avec l'association Orange Sud Entreprendre et la CPME 84.

Merci à vous toutes et tous de votre présence, de votre soutien et de votre participation au développement de notre association.

## **2 - Rapport financier présenté par la Trésorière (documents financiers en annexe)**

La Trésorière, Isabelle CROST, fait lecture du rapport financier :

*Mesdames et Messieurs,*

*Je vais vous présenter le bilan financier de l'association avec les données financières de l'exercice clos au 31 décembre 2022.*

*Les actions menées sur l'exercice 2022 ont été décrites dans le rapport moral du président, elles se sont traduites comme suit sur les comptes financiers de l'association.*

*Le total des charges engagées sur l'exercice, d'un montant de **3.257,34 €**, se décompose comme suit :*

- *Charges de fonctionnement propres à l'association, elles représentent un total de **916,67 €** ventilées comme suit :*
  - *Site Weeb et Abonnement annuel ..... 90,87 €*
  - *Fourniture bureau ..... 305,66 €*
  - *Assurance Responsabilité Civile ..... 114,00 €*
  - *Adhésion annuelle Zoom ..... 167,88 €*
  - *Communication : affiches, flyers ..... 207,71€*
  - *Collation Assemblée Générale 2022 ..... 29,95 €*
  - *Frais bancaire ..... 0,60 €*
  
- *Charges pour la participation de l'association à la journée Habilis sur la commune de Barbantane, elles représentent un montant de **400,00 €** :*
  - *Intervention d'une acteur ..... 400,00 €*
  
- *Charges pour l'organisation de la journée du Trail Runner Fondation à Orange, elles représentent un total de **188,00 €** ventilées comme suit :*
  - *Prise en charge du transport des élèves du Collège d'Arausio .....100,00 €*
  - *Prise en charge du transport des élèves de l'école de Camus ..... 88,00 €*
  
- *Charges pour l'organisation de la journée sur le thème « Nos déchets-Or ou Ordures ? », elles représentent un total de **412,00 €** ventilées comme suit :*
  - *Rémunération Expert UP Ventoux ... ..... 250,00 €*
  - *Prise en charge des repas des 9 intervenants ESOPE ..... 162,00 €*
  
- *Charges pour l'organisation du forum « Eco-responsabilité et Croissance Economique » au Naturopère de Sérignan du comtat, elles représentent un total de **928,67 €** ventilées comme suit :*
  - *Intervenant Projet Celsius ..... 384,00 €*
  - *Intervenant Pazapa ..... 276,00 €*
  - *Frais postaux envoi des invitations ..... 153,12 €*
  - *Petit déjeuner BNI ..... 14,00 €*
  - *Collation Naturoptère ..... 101,55 €*
  
- *Charges pour l'adhésion d'ESOPE à d'autres associations, le total de ces adhésions représente **412,00 €** ventilées comme suit :*
  - *Adhésion Eco'Lab Environnement ..... 11,00 €*
  - *Adhésion APROVA ..... 30, 00 €*
  - *Adhésion Café Jardin ..... 31,00 €*
  - *Adhésion CPME 84 ..... 340,00 €*

Le montant des ressources reçues sur l'exercice, d'un montant de **4.884,76 €**, se décompose comme suit :

- Produits issus de la facturation émise par l'association, ces produits représentent un total de **219,00 €** ventilées comme suit :
  - o Facturation Participation Trail Runner Foundation ..... 94,00 €
  - o Facturation participation Bouillons d'Idées ..... 125,00 €
- Subvention du Département du Vaucluse ..... 800,00 €
- Fondation Crédit Coopératif ..... 3.000,00 €
- Aide URSSAF - Remboursement charges sociales GUSO ..... 120,00 €
- Adhésion membres de l'association ..... 745,00 €
- Produits financiers (parts sociales Crédit Coopératif) ..... 0,76 €

**Le résultat sur l'exercice est excédentaire de 1.627,42 €.**

Notre trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier 2022 était de 1.726,90 €, elle est de 3.354,32 € au 31 décembre 2022. Nous avons 167,75 € de titre de placement en parts sociales du Crédit Coopératif.

*Même si notre activité ne nécessite pas de ressources exorbitantes, il est évident que notre association doit se doter de ressources nouvelles pour pouvoir assurer son bon fonctionnement et permettre le financement de nos évènements sur des lieux dont la ressource est modeste ou inexistante.*

#### **4 - Orientations 2023 et projet de budget**

Comme évoqué dans son rapport moral, le président présente les orientations 2023 :

a) - En perspectives sur les prochains mois, nous allons poursuivre, dans un premier temps, nos démarches auprès de communes Vauclusiennes déjà contactées dont des perspectives d'actions de sensibilisation avec la mairie de Mornas.

Dans un second temps, d'autres communes seront à prospecter dans la mesure où nous allons pouvoir élargir notre nombre de bénévoles actifs pour l'organisation de l'évènement et le suivi des initiatives.

b) - L'organisation d'une action « éco-responsable EDD » en collaboration avec les écoles et collèges d'Orange.

c) - Une journée sur le thème de l'eau avec l'association l'Echo des 700 ans de Valréas, la mairie de Valréas et la Maison Régionale de l'Eau (MRE) PACA.

d) – Pour faire suite au forum du 8 décembre 2022 réalisé en partenariat avec le Naturoptère de Sérignan du Comtat sur le thème de « l'éco-responsabilité et croissance économique », une action est en cours de réflexion auprès des entreprises, en particulier en collaboration avec l'association Orange Sud Entreprendre et en perspective avec la CPME 84.

Le rôle d'ESOPE sera d'intervenir en entreprise pour favoriser la mise en place d'initiatives décidées par l'ensemble du personnel impliqué et associé à la démarche.

Cette action en entreprise va très logiquement entraîner des sollicitations auprès d'ESOPE pour intervenir sur d'autres lieux.

e) – La poursuite d'un partenariat actif avec le Naturoptère de Sérignan du Comtat,

Le président insiste sur le fait que la réalisation de ces événements va demander un travail de préparation bénévole important. Il est donc nécessaire que nos équipes de bénévoles s'étoffent pour permettre l'accomplissement et le bon déroulement de orientations 2023.

Le Président présente le budget prévisionnel 2023 :

Sur les bases de ces orientations à réaliser, le budget est établi pour un montant de 10.450,00 €

Les « produits » de ce budget sont essentiellement réalisés avec l'apport de ressources supplémentaires autres que les adhésions. Ces nouvelles ressources seront sollicitées :

- sous formes de subventions auprès des collectivités et des organismes institutionnels,
- sous forme de mécénats auprès des entreprises privées.

L'essentiel des « charges » de ce budget, soit 82 %, seront utilisées au financement des événements :

- aide financière pour le financement des spectacles,
- rémunération de la prestation des intervenants experts,
- communication de l'événement.

Budget prévisionnel 2023 (du 01/01/2023 au 31/12/2023) :

CHARGES	Montant (€)	PRODUITS	Montant (€)
<b>60 – Achats</b>	<b>1 000,00</b>	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	500,00	<b>74 - Subventions d'exploitation / Mécénat</b>	<b>7 950,00</b>
Autres fournitures : vidéo-projecteur	500,00	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>2 150,00</b>	DREAL	1 500,00
Locations			
Entretien et réparation		Région(s) :	1 650,00
Assurance	150,00		
Documentation		Département(s) : Vaucluse	800,00
Contribution achat spectacle (500 € par événement)	2 000,00		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>7 300,00</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires (intervenants)	4 500,00	Intercommunalité(s) :	
Publicité, publication (200 € par événement)	1 000,00		
Déplacements, missions	1 000,00	Communes et communauté de communes:	1 750,00
Services bancaires, autres	100,00		
Formation animation tables ronds	700,00		
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>0,00</b>		
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées - Fondation - Mécénat entreprises	2 250,00
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>2 500,00</b>
		Cotisations, dons manuels ou legs	2 500,00
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0,00</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>77- produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>0,00</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>10 450,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10 450,00</b>
<b>Résultat négatif</b>	<b>0,00</b>	<b>Résultat Positif</b>	<b>0,00</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>8</sup></b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860-Secours en nature		870-Bénévolat	22 960,00
861-Mise à disposition gratuite de biens et service		871-Prestations en nature	
862-prestations			
864-Personnel bénévole	22 960,00	875-Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>22 960,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 960,00</b>

## **5 - Mise au vote des résolutions**

### **Résolution n° 1 : Approbation du rapport d'activité présenté par le Président**

Après lecture du rapport moral, L'assemblée générale adopte le rapport moral du Président à l'unanimité.

### **Résolution n° 2 : Approbation du rapport financier et des comptes arrêtés au 31 décembre 2022 présenté par le Trésorier et quitus pour sa gestion.**

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2022, l'assemblée générale approuve à l'unanimité lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

### **Résolution n° 3 : Montant de l'adhésion à l'association pour 2023.**

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le montant de l'adhésion annuelle fixé entre 5,00 € et 20,00, en fonction du choix des adhérents.

### **Résolution n° 4 : Approbation des orientations 2023 et projet de budget.**

Après présentation par le Président des orientations et du budget sur l'exercice 2023, l'assemblée générale approuve à l'unanimité lesdites orientations et ledit budget tel qu'ils lui ont été présentés.

## **8 - Questions diverses.**

L'assemblée générale a décidé de réunir l'ensemble de ses adhérents le samedi 23 septembre 2023 pour un moment de convivialité sur le thème : « *Entre adhérents de l'association ... et si on parlait ensemble ?* »

Le Président remercie Madame Line SEGURET, présidente du Café Jardin, d'avoir permis le déroulement cette assemblée générale dans d'excellentes conditions.

Le Président remercie également l'ensemble des participants à cette assemblée générale pour leur présence aussi bien physique que par visioconférence.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures.

Le Président de séance  
Denis BOREL



La Secrétaire de séance  
Béatrice SOULIER



## ANNEXES – Documents Financiers



**Exercice 2022**  
**Du 01/01/2022**  
**au 31/12/2022**

CHARGES	Montant (€)	PRODUITS	Montant (€)
<b>60 – Achats</b>	<b>549,65</b>	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>219,00</b>
Prestations de services (site web )	90,87		
Achats matières et fournitures bureau	305,66	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>3 920,00</b>
Autres fournitures (La Poste)	153,12	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>589,38</b>		
Locations -			
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance	114,00		
Documentation (adhésion Zoom)	167,88	Département(s) :	
Frais de bouche (9 repas Mondragon + collation évènements)	307,50	Département du Vaucluse	800,00
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>1 718,31</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	910,00	Intercommunalité(s) : EPCI	
Publicité, publication (plaquette carte de visite, flyers)	207,71		
Déplacements, missions (transports scolaires)	188,00	Commune(s) :	
Services bancaires, autres	0,60		
Adhésion autres associations	412,00		
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		Remboursement charges sociales GUSO	120,00
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>400,00</b>		
Rémunération des personnels	199,96	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Charges sociales	200,04	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées - Fondation Crédit Coopératif	3 000,00
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>745,00</b>
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	745,00
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0,00</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0,76</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>77- produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>0,00</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 257,34</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 884,76</b>
Excédent	<b>1 627,42</b>	Déficit	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>10 090,50</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>10 090,50</b>
860-Secours en nature		870-Bénévolat	10 090,50
861-Mise à disposition gratuite de biens et service		871-Prestations en nature	
862-prestations			
864-Personnel bénévole	10 090,50	875-Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>10 090,50</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 090,50</b>

### Trésorerie

	Banque CA	Banque CC	Total
Solde au 01/01/2022	38,36	1 688,54	1 726,90
Résultat de l'exercice	1 627,42		1 627,42
Solde au 31/12/2022	38,36	3 315,96	3 354,32
Produits de Placement		167,75	167,75



## DETAIL DES COMPTES EXERCICE 2022

### DETAIL CHARGES EXERCICE 2022

<b>60 – Achats</b>	<b>549,65</b>
Site Weeb - Abonnement annuel	90,87
Fourniture bureau	305,66
Frais de timbre (naturoptère)	153,12
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>589,38</b>
Assurance RC	114,00
Adhésion annuelle Zoom	167,88
9 repas Bouillons Idées	162,00
Apéritif AG du 10/09/22	29,95
Collation Naturoptère	101,55
Petit déjeuner BNI (T.DUMAS)	14,00
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>1 718,31</b>
UP Ventoux - Bouillons Idées	250,00
Projet Celsius - Naturoptère	384,00
Pazapa - Naturoptère	276,00
Facture Vistaprint (affiche, flyers)	207,71
Transdev - Collège Arausio	100,00
Billets Bus - Ecole Camus	88,00
Frais bancaire	0,60
Adhésion Eco'Lab	11,00
Adhésion APROVA	30,00
Adhésion Café Jardin	31,00
Adhésion CEPME 84	340,00
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>400,00</b>
Intervention acteur sur Habilis	400,00
Acteur : Julien PERRIER	

### DETAIL PRODUITS EXERCICE 2022

<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>219,00</b>
Facturation Participation Trail Runner Foundation	94,00
Facturation participation Bouillons d'Idées	125,00

*Les autres comptes de produits 74, 75 et 76 sont sur une seule ligne dans les comptes de l'état financier.*